

## ATTENTION ! : VOYAGES HORS PAYS

- ❶ Depuis le 9 octobre 1995, le département de l'Immigration américain impose des frais de 6 US\$ pour le formulaire I-94 ou I-94W, soit un **Non-Immigrant Record of Arrival and Departure** ou un **Visa Waiver non-immigrant Record of Arrival**. C'est donc dire que tout passager ayant un passeport non-canadien doit s'informer auprès des autorités américaines ( 514 ) 398-9695 afin d'éviter des délais aux douanes.
- ❷ Assurez-vous que chaque élève possède les documents ou papiers requis pour franchir les frontières, soit un **certificat de naissance ou un passeport. Les cartes d'assurance-maladie ou d'assurance sociale ne sont plus suffisantes. Si les passagers n'ont pas tous leurs papiers en règle, nous ne pouvons garantir le passage aux douanes.**
- ❸ D'autre part, le montant des biens que les passagers peuvent rapporter au pays est de **200 \$ canadiens** pour un voyage de moins de 7 jours.

## CERTIFICAT DE L'ÉTAT CIVIL DU QUÉBEC

**IMPORTANT !** Les extraits de naissance ou certificats de baptême émis par des organismes religieux ou civils ne sont plus recommandés pour franchir les frontières. Nous vous recommandons fortement le Certificat de Naissance émis par le Directeur de l'état civil du Québec ou un passeport en règle.

Où se procurer le formulaire de Demande de certificat ?

- Bureau du Directeur de l'état civil :
  - à Montréal ( 2050, rue de Bleury, 6<sup>e</sup> étage, 514-864-3900 ),
  - à Québec ( 205, rue Montmagny, 418-643-3900 )
- Caisses populaires Desjardins
- Communication Québec
- Presbytères
- CLSC
- Palais de justice
- Salons funéraires

Vous pouvez aussi vous le procurer de chez vous, par internet : [www.etatcivil.gouv.qc.ca](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca)

Il en coûte 15 \$ par certificat (au 1<sup>er</sup> septembre 2001).

L'État civil offre aussi un service pour les retardataires. Au coût de 35 \$, tout document d'état civil peut être obtenu au comptoir du service à la clientèle de l'organisme en 24 heures les jours ouvrables, ou expédié en 48 heures par courrier spécial.